

Département de la Somme

-----  
Arrondissement d'AMIENS  
-----

Communauté de Communes  
Nièvre et Somme  
1, allée des quarante  
Parc d'Activités des Hauts du  
Val de Nièvre – BP 30214  
80420 FLIXECOURT  
-----

Tél : 03.22.39.40.40

**OBJET :**

Répondre aux Appels à  
projets « Fonds CHÊNE »  
programme ACTEE + (Action  
des Collectivités Territoriales  
pour l'Efficacité Energétique)  
2023 -2026

Date de convocation :  
23 novembre 2023

Date de séance :  
30 novembre 2023

Date d'affichage :  
5 décembre 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 42

Membres votants : 42

-----  
Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h00 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à  
12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, le Conseil  
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle  
des fêtes de Franqueville, sous la présidence de Monsieur  
René LOGNON.

*Etaient présents :*

*Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN,  
DIRUY, CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE,  
CERNEY, ALEXANDRE,  
Mrs LEITAIO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL,  
FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL,  
GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL,  
MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA,  
TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE,  
DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY,*

*Etaient absents, excusés :*

*Mmes SOUILLARD, LICOUR,  
Mrs PINCHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MADANI  
BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, GROSSEL,  
LEBLANC D, LEBLANC JM.*

*Secrétaire de séance : M HERBETTE*

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Monsieur le Président explique que le programme ACTEE +  
est porté par la FNCCR (Fédération Nationale des  
Collectivités Concédantes et Régies). Il est destiné à  
favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics  
tertiaires des collectivités en apportant une aide financière  
sur cinq thématiques.

Les candidatures pour le « Fonds CHÊNE » sont ouvertes  
jusqu'en 2026 tous les 4 mois environ. Il est possible de  
candidater à chaque saison en fonction des besoins et des  
projets de la communauté de Communes.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le  
Président à déposer les dossiers de candidatures  
nécessaires aux projets portés par la CCNS aux différentes  
saisons lancées par la FNCCR jusqu'en 2026. Les demandes  
d'aides se feront en fonction de l'avancement des projets  
de rénovation énergétique.

LOT DE FINANCEMENT	TAUX DE SUBVENTION DE BASE	BONUS (cumulables)	PLAFOND MAX (Tous bonus confondus)
<b>LOT 1 RESSOURCES HUMAINES</b>	40% du salaire brut, charges patronales incluses.	Pérennisation (création de CDI, titulaire) : + 25% Économie de flux «Bati scolaire» : + 25 % Bonus DROM : + 15%	80%
<b>LOT 2 OUTILS DE MESURE ET SUIVI DE CONSOMMATIONS</b>	50% du coût HT		50%
<b>LOT 3 ETUDES ÉNERGÉTIQUES</b>	50 % du coût HT	SDIE : + 10% Etudes de décarbonisation : + 30% Communes rurales ou Drom : + 15 % Bati scolaire : + 30%	80%
<b>LOT 4 ETUDES DE MOE</b>	35 €/m <sup>2</sup> SHON	Communes rurales ou DROM + 5 €/m <sup>2</sup> SHON Bati scolaire + 5 €/m <sup>2</sup> SHON	80% du coût de l'étude
<b>LOT 5 AMO ET AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>	50 % du coût HT	Commune rurales ou DROM : + 15 %	65%

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- autorise M. le Président à candidater aux différentes saisons du « Fonds Chêne » du programme ACTEE + sur la période 2023-2026
- autorise le Président à signer tout document et marché relatifs aux candidatures.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,  
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 4 décembre 2023 et de sa publication le 5 décembre 2023.

